

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2014

Projet Village-Hôtel : l'ensemble des élus a décidé de ne pas poursuivre le projet principalement pour des raisons budgétaires, avec regrets pour certains. Cette décision sera notifiée au bureau d'architectes, maître d'oeuvre du projet.

Avant d'engager tout projet, la première nécessité est d'améliorer l'entretien du village afin de le rendre plus accueillant.

Se pose alors la question de l'embauche d'un employé communal à mi-temps chargé de l'entretien extérieur (chemins, fleurissement...) et des bâtiments communaux. Toutes les informations seront collectées (modalités, coût) pour qu'une décision puisse être prise avant la fin de l'année.

Station d'épuration : la mise en service a été effectuée.

Un glissement de terrain s'est produit cet hiver. Une solution reste à trouver entre la commune, l'entreprise ayant réalisée les travaux et le bureau d'étude.

Le conseil municipal opterait pour que les pentes soient stabilisées, le chemin ne serait alors pas conservé. La commission travaux négociera avec le bureau d'études.

Auvergne Isolation : dégradation de la plateforme : le maître d'œuvre (DDT), les entreprises Daudé et Grégory en ont été informés et se sont rencontrés afin de trouver une solution amiable au problème. A ce jour, aucune proposition n'a été faite ni à la mairie, ni à l'entreprise Auvergne Isolation ; les deux entreprises sont priées de répondre au plus tôt.

Travaux de voirie : les travaux du programme voirie 2014 vont être engagés sous peu. Certains tronçons prévus ne pourront être effectués cette année en raison des travaux de mise en souterrain de réseaux EDF. Les fonds correspondants pourront être utilisés pour le curage de fossés.

Déneigement : pour la route de l'usine, l'entreprise Auvergne Isolation étudie la possibilité d'adopter la lame communale à son tracteur. Pour le reste de la commune, une solution est à l'étude.

Patrimoine naturel : le chemin des Causes, référencé depuis plusieurs années par l'office de tourisme de la Châtaigneraie Cantalienne, son balisage est terminé.

Chemin de la Croix des Trois Evêques : projet finalisé en 2014 par un circuit de randonnées commun à Livinhac, Montredon et Montmurat. L'inauguration est prévue pour le 21 septembre prochain.

Chemin Conques-Rocamadour : classé chemin de tourisme itinérant, ce circuit favorise le déplacement des randonneurs à pied, vélo ou à cheval sur une période de deux à trois jours, voire huit jours pour atteindre Rocamadour.

Affiché le 11 juillet 2014